

# Ministère de la défense

# Fiche de poste

## Catégorie professionnelle

CATEGORIE A OU NIVEAU I/PROF AGRE 2 DEGR EDUC NATI/PROF AGRE CLAS  
NORM

## Intitulé du poste

Directeur de la recherche historique  
auprès du chef de Service historique de la Défense F/H

## Famille professionnelle

Documentation, archives, patrimoine

Emploi-Type	% de rattachement à l'emploi	Niveau du poste	Marquant de gestion de l'employeur
EXPERT HAU NIVEAU EN HISTOIRE 5B/14	100	14	

Programme	BOP (CF)	Actions – sous action (DF)	Article d'exécution
212	0212-0084-RH01	0212-62	62

Code poste ALLIANCE	Code poste CREDO
0000494967	04X9003618

## Localisation du poste

Administrative	Géographique
Armée, direction ou service : Direction de la mémoire, de la culture et des archives  Etablissement d'emploi : Service historique de la Défense	Rue : Château de Vincennes – Avenue de Paris  Code postal : 94300  Ville : VINCENNES

## Titulaire du poste

Nom		
Prénom		
Grade		
Matricule ALLIANCE		
QR code		

# Description du poste

Date de mise à jour de la FDP	
-------------------------------	--

## Description synthétique

Le service historique de la défense (SHD) est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), relevant du Secrétariat général pour l'administration (SGA). Il se compose d'un échelon central à Vincennes, regroupant la direction, le secrétariat général, le département du pilotage scientifique et technique, le département de la bibliothèque et le département de l'histoire et de la symbolique ; de quatre centres d'archives ; le centre historique des archives (Vincennes et Caen), le centre des archives du personnel militaire (Pau), le centre des archives de l'armement et du personnel civil (Châtelleraut et Le Blanc) et le centre du réseau territorial regroupant les divisions situées à Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

La fonction de « directeur de la recherche historique » du ministère des armées est prévue par l'arrêté du 23 mai 2018 qui dispose que « la recherche historique de la défense est dirigée par un comité directeur, évaluée par un conseil scientifique et animée par un directeur de la recherche historique ».

Au sein du SHD, le directeur de la recherche historique est notamment chargé de la programmation scientifique et de la coordination des recherches, des enseignements et des publications historiques. A ce titre, il s'appuie sur les personnels civils et militaires de la division « recherche études enseignement » (DREE) du Département « Histoire et Symbolique » (DHS), ainsi que sur les personnels de conservation du SHD.

Membre de l'équipe de direction du SHD, le directeur de la recherche historique exerce une fonction de conseil auprès du chef de service, auquel il est directement rattaché. A ce titre, il est associé aux travaux d'expertise historique demandés au SHD par différents commanditaires : cabinets ministériels, états-majors des armées, centres d'études stratégiques, etc.

Par ailleurs, il propose au comité directeur de la recherche historique de la défense (instance collégiale regroupant des représentants des armées, directions et services) la programmation scientifique en la matière pour l'ensemble du ministère des armées.

Enfin, il siège au conseil scientifique de la recherche historique de la défense, instance collégiale qui est en charge de l'évaluation de l'activité de recherche au sein du ministère et qui regroupe d'une part des membres de droit issus des armées, directions et service, et d'autres part des personnalités qualifiées issues du monde universitaire.

Cette fonction d'animation, de coordination et de suivi de la programmation de la recherche en histoire le conduit à travailler avec une pluralité d'acteurs et producteurs de contenus scientifiques tels que les écoles de formation initiale et les établissements de formation dépendant de la Direction de l'enseignement militaire supérieur, les musées, les centres de doctrine et d'enseignement supérieur, les centres de recherches du ministère des armées. Il contribue ainsi au renforcement des liens entre tous les acteurs de la fonction Histoire, il participe à la structuration de la recherche et il développe les liens avec le monde universitaire.

Le directeur de la recherche historique doit détenir une habilitation à diriger des recherches. Il doit disposer d'une bonne maîtrise de la dimension institutionnelle de la recherche et une légitimité scientifique acquise notamment dans le champ de l'histoire militaire contemporaine.

## Champ managérial du poste

Effectif encadré par l'agent	Niveau 1	0	Niveau. 2	0	Niveau. 3	0
------------------------------	----------	---	-----------	---	-----------	---

## Activités attachées au poste

Principales	Annexes
<p>- <b>Direction et contribution à l'activité de recherche</b> : En concertation avec les acteurs de la recherche du SHD, le directeur de la recherche élabore un programme pluriannuel de recherches et sa déclinaison annuelle. A ce titre, il supervise la conception de colloques et journées d'études. Outre cette activité de direction ; il contribue à l'élaboration et à la réalisation de manifestations scientifiques en lien avec son domaine de spécialité, en participant aux conseils scientifiques et /ou en rédigeant divers types de contributions (communication, introduction, conclusion).</p> <p>- En sa qualité de « <b>Référent histoire</b> » du ministère des armées, il veille tout particulièrement à développer une exploitation croisée des historiens de chaque armée, à embrasser la vision interarmées des objets de recherche, à inscrire la recherche en histoire militaire dans la complémentarité des approches, incluant l'analyse politico-militaire et les problématiques liées à l'armement.</p> <p>- <b>Valorisation de la recherche</b> : L'activité de recherche du SHD intègre une dimension de valorisation, dont le directeur de la recherche doit tenir compte dans l'élaboration des programmations scientifiques annuelles et pluriannuelles. Cette politique de valorisation repose principalement sur la planification de l'activité éditoriale, sur l'organisation de cycles de conférences et sur le pilotage de la <i>Revue Historique des Armées</i>, dont le chef du SHD est le directeur de la publication et le directeur de la recherche historique assure la fonction de rédacteur en chef en poursuivant l'objectif de la structurer comme une revue scientifique à comité de lecture.</p> <p>- <b>L'activité de recherche au-delà du SHD</b> : Le directeur de la recherche historique du SHD participe <i>ès qualité</i> ou <i>intuitu personae</i> à diverses instances collégiales de pilotage scientifique dans les domaines de l'histoire militaire et des études sur la guerre, telles que le Conseil Scientifique de la Recherche Historique de la Défense. Au sein du ministère des armées, le directeur de la recherche historique exerce une fonction d'animation du réseau de la recherche en Histoire, en élaborant des programmes de recherche pluriannuels qui se traduisent par des projets de publications, de colloques ou d'ateliers.</p> <p>- <b>Rayonnement de l'enseignement de l'histoire militaire en interministériel et à l'international</b> : Le directeur de la recherche historique doit, par le développement, l'animation et la fédération de réseaux civils et militaires, concourir à la vitalité de l'enseignement et de la recherche en histoire militaire.</p> <p>- <b>Partenariats scientifiques</b> : Le directeur de la recherche historique du SHD doit concevoir et piloter une politique de partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux de la recherche dans les domaines de l'histoire militaire et des <i>war studies</i>.</p> <p>- Sa connaissance et sa pratique de l'institution militaire et de défense et des enjeux de défense et de sécurité sont des atouts majeurs pour l'exercice de la fonction</p>	<p><b>Enseignement</b> : Le directeur de la recherche historique peut être amené à exercer une activité d'enseignement dans le monde militaire et/ou dans l'enseignement supérieur.</p> <p><b>Travail d'expertise</b> : Le directeur de la recherche historique peut être amené à contribuer à la rédaction de travaux d'expertise commandés au Service historique de la Défense par des institutions civiles ou militaires.</p> <p><b>Activité personnelle de recherche et de publication</b> : La fonction de directeur de la recherche historique s'appuie sur la légitimité scientifique de son titulaire acquise au cours de son parcours académique qui peut être alimentée par une activité de recherche et de publication menée à titre personnel dans l'exercice de ses fonctions.</p>

Régime indemnitaire du poste		Spécificités du poste
<b>Groupe du poste</b>	<b>Indemnités spécifiques</b>	Le poste peut s'organiser autour d'un cumul d'emploi, étant précisé que l'emploi au sein du SHD doit se concevoir sur la base minimale de 3 jours de présence hebdomadaire.

# Profil professionnel

## Compétences mises en œuvre dans le cadre du poste

Codes de référence	Intitulé	Niveau			
		S	A	M	E
- 2296	Histoire militaire				X
- 3525	Conseil aux autorités				X
- 2789	Développement de la recherche scientifique civile, nationale et européenne				X
- 4317	Initiation et conduite partenariats				X
- 4253	Recherche scientifique				X
- 1462	Capitalisation des connaissances				X
- 1538	Développement d'un réseau professionnel				X
- 2217	Adaptabilité				X
- 3140	Expression orale et écrite en langue anglaise ou autre			X	

S : sensibilisation / A : application / M : maîtrise / E : expertise

# Informations complémentaires

(A compléter en cas de vacance de poste)

Date de la vacance du poste	01/00/2024	Durée d'affectation souhaitable	3 ans
-----------------------------	------------	---------------------------------	-------

Expérience professionnelle souhaitée

Formations associées à la prise de poste

Perspectives métiers

Informations pratiques
Poste situé au Château de Vincennes (métro ligne 1 ; RER A ; stationnement véhicule possible). Restauration collective possible au Fort-Neuf de Vincennes.

Contacts		
	Supérieur hiérarchique direct	Gestionnaire RH
Nom	Nadine MARIENSTRAS	Christine MERMET
Fonction	Chef du Service historique de la Défense	Chef du bureau des Ressources humaines
Tel	01 41 93 21 93	01 41 93 22 07
Adresse intranet	nadine.marienstras@intradef.gouv.fr	christine.mermet@intradef.gouv.fr
Adresse internet		

(\*) Si le poste est susceptible d'être vacant, indiquer « non encore connue »